Le chiffre d'affaires des startups françaises a progressé de 10% malgré la pandémie

Un chiffre d'affaires globalement en hausse, un financement qui ne s'est pas tari : les startups françaises ont plutôt bien résisté à la crise, selon une note publiée par la Banque de France.

Temps de lecture : minute

22 décembre 2021

"*Dans un contexte inédit pour l'économie en 2020, le chiffre d'affaires des startups a progressé de 10% sur un an et leurs effectifs de 14%*" , lorsque l'activité des PME a par contraste reculé de 5,2% sur la période, constate la Banque de France publiée ce 22 décembre 2021. Globalement, les 1 025 startups étudiées ont réalisé un chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros et employaient 49 000 personnes à fin 2020, dont 65% en Ile-de-France.

Évidemment, la crise n'a pas épargné certaines d'entre elles, avec un recul de 53% du chiffre d'affaires pour celles spécialisées dans le tourisme et les loisirs, et de 27% pour celles opérant dans le secteur de la mobilité. A l'inverse, les FinTech (+32%), l'e-commerce (+25%), les BioTech ou les startups de la santé (+25%), ou encore les EdTech (+20%) ont tiré leur épingle du jeu.

À lire aussi
691 millions d’euros levés en novembre, quatre secteurs sortent du bois

"*Les startups de la formation, de la santé et du commerce en ligne ont bénéficié d'une demande plus soutenue qui a accéléré leur croissance*" , analyse la note, tandis que "*les FinTech françaises confortent leur position de leader en Europe continentale avec un fort dynamisme d'activité*" , avec des sociétés déjà plus matures et "*significativement internationalisées*."

Plus de sélection chez les investisseurs

La crise sanitaire a quand même ralenti la croissance des levées de fonds, essentielles pour financer le développement de ces entreprises. Elles n'ont progressé que de 5,8% en 2020, après avoir été multipliées par cinq entre 2015 et 2019. "*Si progresser dans un environnement contraint reste une performance, cela semble avoir été réalisé au prix d'une plus forte sélectivité puisque le nombre d'opérations aura baissé de 14%*" , constate la Banque de France. Les startups ont ainsi pu consolider leurs fonds

propres durant la crise, ce qui traduit "*une capacité à absorber les pertes de croissance et de maintenir la dynamique de développement*" , ajoute-t-elle.

À lire aussi
French Tech : 1 milliard d'euros d'investissements en quelques jours... et après ?

Par ailleurs 67% des startups ont eu recours au prêt garanti par l'Etat (PGE) mis en place pour soutenir les entreprises durant la crise, tandis que 12 entreprises ont fait l'objet d'une procédure judiciaire (redressement, etc.). Mais c'est encore un peu tôt pour faire un bilan global, toutes les startups n'ont pas encore commencer à rembourser leur PGE et toutes ne le pourront sûrement pas. La Banque de France affiche son optimisme sur la poursuite de la "*dynamique*" engagée ces dernières années, après un "*record*" de levées de fonds attendu en 2021, à 10 milliards d'euros.

À lire aussi

Davantage de fonds levés et d’emplois créés : la Legaltech gagne en crédibilité

Article écrit par Maddyness avec AFP